



INFO-PARENTS

Octobre 2021

☎ École Village-des-Jeunes : (450) 473-7422 ☎

☎ Pavillon Jacques-Labrie : (450) 491-8402 ☎

☎ Service de garde : (450) 473-7422, poste 1 ☎

Octobre 2021				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1
4	5	6	7	8
11 CONGÉ	12	13 Jour qui devient un lundi	14 Journée pédagogique	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Mot de la direction

Chers parents,

L'automne est arrivé et toute l'équipe-école travaille bien fort à mettre en place tous les services nécessaires et disponibles pour vos enfants. Je suis bien fière de les voir tous progresser.

Bonne continuité à nos élèves!!!
Annie Bélanger
Directrice

Déroulement arrivé et départ des élèves

Village-des-Jeunes

♣ Pour l'arrivée à l'école :

Aucun élève ne peut entrer par la porte principale entre 7 h 35 et 7 h 45 puisqu'il n'y a aucune surveillance à l'intérieur de l'école, car tous les élèves sont à l'extérieur avec les surveillantes. Nous vous invitons à diriger votre enfant sur la cour d'école. Le personnel de l'école est déjà en place pour assurer la surveillance.

Lors des jours de pluie ou de grand froid, les élèves doivent également se diriger sur la cour d'école. Les éducatrices du service de garde les feront entrer dans l'école afin de les garder bien au chaud et au sec.

Après 7 h 45, votre enfant est en retard et doit se présenter au secrétariat de l'école. Nous vous invitons à faire attention au retard qui dérange énormément l'organisation de la classe et l'apprentissage de vos enfants.

♣ Pour le départ :

Par mesure de sécurité et pour permettre au personnel de bien faire leur travail, nous demandons aux parents d'attendre à l'extérieur, et ce, jusqu'à 15 h avant de venir chercher leur enfant.

Ceci nous permettra d'assurer une bonne circulation des élèves dans le hall et dans la l'escalier. Par ailleurs, ceci permettra un départ plus rapide de nos autobus en raison d'une prise de présence de nos éducatrices sans interruption des parents.

Pavillon Jacques-Labrie

♣ Pour l'arrivée à l'école :

Prenez note que la prise en charge des marcheurs est **à partir de 7 h 35**. Donc, à partir de cette heure, nous vous invitons à diriger votre enfant sur la cour d'école. Le personnel de l'école est déjà en place pour assurer la surveillance.

Après 7 h 45 votre enfant est en retard et doit se présenter au secrétariat de l'école.

♣ Pour le départ :

Les enfants terminent leur journée à 14 h 25. Nous demandons aux parents des marcheurs d'être présents à compter de 14 h 25.



Absence/Rendez-vous/Retard

Les parents ont le devoir de signaler à l'école et au service de garde chaque absence, rendez-vous ou retard de leur enfant. Voici les différentes options pour le faire :

OPTION #1 - Portail Mozaïk Parents

En premier lieu, nous recommandons fortement de signaler l'absence ou le retard de votre enfant par le biais de la plateforme Mozaïk-parents, cette façon est simple et très rapide. À titre d'exemple, si votre enfant a plusieurs rendez-vous, vous pouvez les saisir jusqu'à la fin de l'année et le tour est joué ! Vous trouverez au page 6 à 9 les procédures pour la création d'un compte parent et comment signaler l'absence de votre enfant.

OPTION #2 - Par téléphone

Village-des-Jeunes

(450) 473-7422

Faites le 1 : pour le service de garde
Faites le 2 : pour signaler l'absence de votre enfant
Faites le 3 : pour le secrétariat et la direction

Pavillon Jacques-Labrie

(450) 491-8402

En tout temps, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

Lorsqu'un élève est absent, nous sommes tenus de laisser un message à un des parents afin de valider son absence. Ayant plusieurs numéros de téléphone pour chacun des élèves, nous prenons pour acquis qu'il faut téléphoner à la maison et nous laisserons un message, et ce, à moins d'avis contraire de votre part.



Stationnement des employés – Village-des-Jeunes

Nous constatons que plusieurs parents utilisent le stationnement réservé aux employés. Il arrive régulièrement que les employés n'aient plus de place de stationnement disponible et qu'ils doivent se stationner dans la rue.

Nous vous rappelons que ce stationnement EST STRICTEMENT RÉSERVÉ au personnel de l'école.

Merci d'en prendre bonne note.



Semaine pour l'école publique (SPEP)

Semaine organisée sous l'initiative de la Fédération autonome de l'enseignement du 3 au 10 octobre, sous le thème « *Cette année, prenons soin les uns des autres!* »

Tous les détails :

<https://www.lafae.qc.ca/la-fae/ecoles-publiques/>

Halloween



Le vendredi 29 octobre, nous fêterons l'**HALLOWEEN** à **Village-des-Jeunes**, ainsi qu'au **Pavillon Jacques-Labrie**. À cette occasion des activités seront organisées et tous les élèves auront la chance d'y participer. Du plaisir en perspective.



Déguisez-vous en grand nombre!!!!

Changement d'heure

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, on recule l'heure!!!



Application mobile CSSMI

Application mobile : un outil important en situation d'urgence.

Des cours suspendus, un retard important concernant le transport scolaire, une panne d'électricité, un avis d'ébullition d'eau, une fermeture d'établissement, etc.

Toutes des situations nécessitent une communication rapide afin de vous en informer!

L'application mobile CSSMI est un outil grandement privilégié lors de ces communications d'urgence :

1. Télécharger l'application disponible pour un appareil *Android* ou *iPhone* (téléchargement sur *Google Play* ou *App Store*).
2. Allez dans les paramètres de l'application pour choisir le ou les établissements pour lesquels vous souhaitez recevoir des notifications d'alertes.

Si vous avez déjà téléchargé l'application mobile, vérifiez vos paramètres lors d'une mise à jour de votre appareil afin que les alertes sélectionnées soient toujours bien activées! Cliquez sur le lien suivant pour consulter l'information complète portant sur les 6 moyens de communication en cas d'urgence à la CSSMI :

<http://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/etablissement-ouvert-ou-ferme>

Cafétéria Fleurie

Veuillez prendre note que le numéro de téléphone de Madame Karol-Ann Fleury a changé. Vous pouvez la rejoindre au (438) 872-2528, et ce après 14 h.

Merci de votre compréhension!



Mozaïk parents

Chers parents,

De la page 6 à 9, de ce présent document, vous trouverez les procédures pour :

- ▲ la création d'un compte parent via Mozaïk ;
- ▲ la procédure pour motiver l'absence ou le retard de votre enfant, via Mozaïk.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la secrétaire :

- ▲ **Village-des-Jeunes :**
 - **Madame Nathalie Maheux**
(450) 473-7422, poste 1
- ▲ **Pavillon Jacques-Labrie :**
 - **Madame Michelle Rioux**
(450) 491-8402

Au plaisir,

Mozaïk – Création d'un compte parent Suite...

ACCÈS PORTAIL PARENTS MOZAÏK

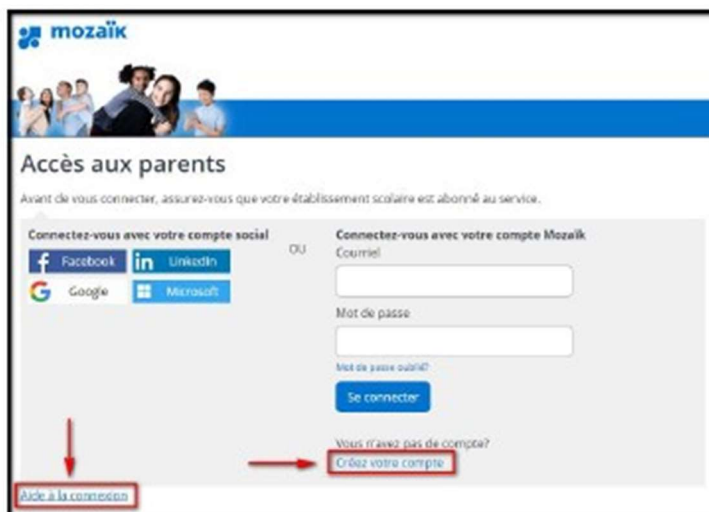
Voici l'adresse pour atteindre le portail parents Mozaïk :

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

1. Pour les parents qui accèdent pour la première fois au portail, il faut se rendre à l'adresse mentionnée ci-dessus et cliquer sur le bouton "Se connecter" en haut à droite de la page d'accueil du portail :



2. Pour le parent qui n'a pas encore créé son compte sur le portail Mozaïk, il faut cliquer sur "Créez votre compte" en bas de page et suivre les étapes indiquées. Pour de l'assistance à ce sujet, il faut plutôt cliquer sur "Aide à la connexion" et accéder ainsi à la foire aux questions ainsi qu'à une capsule vidéo explicative :



Aperçu de l'aide à la connexion :

Questions sur la connexion au site

Avant de vous connecter, avez-vous donné votre adresse de courriel à l'école?

C'est une condition essentielle pour pouvoir faire le lien entre vous et le dossier de vos enfants. Vous devez remettre votre courriel à l'école de chacun de vos enfants. Une fois qu'il aura été saisi dans la base de données de l'école, vous pourrez vous brancher.

IMPORTANT : Vous devez utiliser le même courriel pour tous vos enfants si vous voulez les voir en même temps.

Pourquoi je ne reçois pas mon code de validation?

Le courriel (qui vient de Microsoft) se trouve peut-être dans vos courriels indésirables.

Où puis-je trouver les informations nécessaires afin d'associer mon enfant à mon compte?

Nom de la commission scolaire

Si vous ne connaissez pas le nom de la commission scolaire dans laquelle se trouve l'école de votre enfant, consultez le site du Ministère de l'éducation à www.education.gouv.qc.ca (dans la section « Accès rapides », sélectionnez l'outil « Trouvez une école »).

Nom et prénom de votre enfant

Assurez-vous d'inscrire les nom et prénom complets de votre enfant, tels qu'ils apparaissent dans son dossier scolaire. N'utilisez pas de diminutif et assurez-vous d'inscrire tous les noms de famille qui se trouvent dans son dossier scolaire.

Numéro de fiche ou code permanent de l'enfant

Cette information se trouve sur les documents officiels transmis par l'école ou la commission scolaire (bulletin, horaire, carte d'identité, etc.). Le numéro de fiche est composé d'un maximum de 7 chiffres. Le code permanent compte quant à lui 12 caractères (les 3 premières lettres du nom et la première lettre du prénom suivies de 8 chiffres). Vous pouvez inscrire l'une ou l'autre de ces informations.

Pourquoi ne puis-je pas voir les dossiers de mes enfants en utilisant un compte dans les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)?

Votre compte de médias sociaux doit être relié au même courriel que celui que vous avez donné à l'école.

Capsule vidéo



Création d'un compte utilisateur



3. Une fois le compte du parent créé, lors du premier accès, ce dernier doit associer son (ses) enfant(s) à son compte :

Mon compte Mozaïk

! Le courriel de votre compte Mozaïk (**Courriel du parent**) est-il bien celui que l'établissement scolaire utilise pour communiquer avec vous ?

Si ce n'est pas le cas, vous devez avant tout contacter l'établissement pour le faire remplacer.

S'assurer que le courriel utilisé par le parent pour créer le compte Mozaïk est bien celui fourni à la secrétaire de l'école par le parent

Enfants associés à mon compte

✓ **Nom du premier enfant**
✓ **Nom du second enfant**

Les enfants déjà associés au compte Mozaïk du parent apparaissent ici si il y a lieu

Associer un enfant à mon compte

Pour obtenir l'accès aux informations scolaires de votre enfant, veuillez remplir le formulaire ci-dessous.

J'ai reçu un NIP de l'établissement scolaire

Mon enfant fréquente un établissement privé

Doit afficher NON en gris (plutôt que OUI en bleu)

Commission scolaire
Sélectionner la commission scolaire

Cliquer ensuite sur le menu déroulant et ensuite sur "Suivant" afin de sélectionner :
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
ou inscrire directement dans la case :
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Nom de l'enfant

Prénom de l'enfant

Date de naissance
Jour Mois Année

Numéro de fiche ou code permanent ?

Mon courriel ?
Courriel du parent

Enregistrer

[Revenir à Portail Parents sans enregistrer](#)

Compléter tous les champs et cliquer ensuite sur "Enregistrer" en bas de page

4. Suite à cela, le parent aura accès aux différentes informations disponibles dans Mozaïk portail parents (bulletins, états de compte, etc.).

Mozaïk – motiver une absence/retard Suite...

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

1. Accéder au portail parents Mozaïk :

<https://portailparents.ca/>

Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter.

2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

The screenshot shows the 'Absences prévues' (Predicted Absences) section of the Mozaïk portal. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Absences', 'Résultats', 'Finances', 'Dossier', 'Messages', and 'Ressources'. The 'Absences' icon is highlighted with a red arrow and the number '1'. Below this, the 'Aviser l'école d'une absence à venir' link is highlighted with a red box and a red arrow labeled '2'. The form below contains several fields: 'Absence pour le' with 'jour' and 'mois' dropdowns, 'Choisir un type d'absence' with a dropdown menu, 'Choisir un motif' with a dropdown menu, and a text area 'Expliquer au besoin' with a character limit of 'Maximum 200 caractères'. Red arrows point from the 'Choisir un type d'absence' and 'Choisir un motif' dropdowns to their respective lists of options. The 'Soumettre' button is at the bottom left.

Absences prévues

Aviser l'école d'une absence à venir

Absence pour le jour mois

Choisir un type d'absence

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Maximum 200 caractères

Soumettre

Choisir un type d'absence

- Toute la journée
- Arrivera en retard
- Quittera plus tôt
- Une partie de la journée

Choisir un motif

- Absence motivée
- Autre (Inscrire une explication)

NOTE : si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

Consigne COVID19

Bonjour chers parents,

Nous demandons aux parents de vérifier leur boîte courriel **tous les jours, même la fin de semaine**. Une fermeture de classe est si vite arrivée et les virus ne prennent pas de congé la fin de semaine. Nous avons malheureusement des enfants qui arrivent à l'école et qui devraient rester à la maison en confinement. Pour des raisons de santé et sécurité, nous ne pouvons les faire entrer dans l'école. Nous devons rapidement vous les retourner, ce qui désorganise l'école et votre quotidien.

Merci de votre habituelle collaboration.

Annie Bélanger
Directrice

À L'ÉCOLE, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES !

Dernière mise à jour : 27 août 2021

CONSIGNES RELATIVES AU PORT DU MASQUE
Régions où la situation épidémiologique est en détérioration

Légende
 - Personne exposée aux personnes infectées ou malades
 - Personne exposée à l'air contaminé
 - Personne exposée à la salive
 - Personne exposée à la toux
 - Personne exposée à la respiration

	Élèves du primaire ¹		Élèves du secondaire	Élèves FP et FGA	Personnel scolaire	Visiteurs ²
	1 ^{re} à la 4 ^e année	5 ^e et 6 ^e années				
Service de garde					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Salle de classe ³					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Cafétéria et cafés étudiants	Lorsque je consomme de la nourriture ou une boisson et que je suis assis à la table					
					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Autres aires communes - Hall d'entrée - Corridors - Ascenseurs - Déplacements dans l'école					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Sites sportifs intérieurs ⁴ - Piscine - Gymnase - Patinoire					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Sites extérieurs - Patinoire - Terrain sportif					Application selon les consignes de la CNE3ST	Si distanciation physique de 1 m maintenue
Terrain d'école					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Transport scolaire et transport en commun					Application selon les consignes de la CNE3ST	
Salle de spectacle et auditorium					Application selon les consignes de la CNE3ST	

Important : Si un cas est déclaré, le port du masque est obligatoire en tout temps (également durant l'activité physique), pendant 10 jours pour l'ensemble des élèves de la classe. Le cas échéant, la santé publique avisera le personnel et les parents des élèves concernés.

¹ Ces mesures ne s'appliquent pas aux élèves du préscolaire.
² Toute personne exemptée son emploi à l'intérieur des murs de l'école est soumise à l'obligation du port du masque d'intervention prévue en milieu de travail (exemple : conférencier, animateur scientifique, etc.).
³ Les mêmes consignes s'appliquent dans les gymnases lors des cours d'éducation physique et à la santé. Le masque peut toutefois être retiré lors de la pratique d'activité physique.
⁴ Le port du masque peut être retiré lors de la pratique d'activité physique.

Le masque d'intervention s'ajoute aux autres mesures sanitaires

Assemblée générale du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement sont :

Parents membres :

Madame Véronique Sirois
Madame Isabelle Rivet
Monsieur Alexandre Bérubé
Monsieur Mora Marcelin Theophraste Lafia
Substitut : Madame Stéphanie Bélisle

Direction :

Annie Bélanger

Personnel enseignant :

Madame Andrée Dumoulin
Madame Bianka Phipps

Personnel de soutien :

Manon Latour, Orthopédagogue
Nancy Laplante, technicienne au Service de garde

Message aux membres du CÉ et à tous les parents :

La prochaine séance du conseil d'établissement se déroulera le mardi, 19 octobre 2021, à 19 h, via l'application TEAM.

Chers parents, si vous désirez participer à cette rencontre, vous pouvez y être en tant que membres du public.

Merci de confirmer votre présence, par courriel, à madame Annie Bélanger. Par la suite, vous recevrez l'invitation Team pour accéder à la rencontre. **(Membres du CÉ et parents.)**

Ça se passe en mai!

Voici un lien à consulter! On y retrouve des informations qui peuvent vous être utiles!

<https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-octobre-2>

